



REGLEMENT PRET DE JEU POUR LA LUDOTHEQUE

Je soussigné(e),

Civilité : Mme Mlle Mr

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

confirme avoir lu et approuvé le règlement suivant :

Chaque jeu emprunté a été vérifié par la ludothécaire : ils sont complets et en bon état au moment du prêt.

Veuillez signaler le jour même une pièce manquante ou un éventuel défaut par e-mail à ludotheque.cib@gmail.com.

Le jeu emprunté est sous votre responsabilité.

Au retour le jeu sera à nouveau contrôlé par la ludothécaire. Merci de prendre soin de tous les jeux empruntés et de les rendre propres, complets et en bon état.

Perte de pièces ou détérioration de jeux:

Tout dégât doit être signalé spontanément par l'adhérent. En cas de perte ou de détérioration, le jeu sera réparé ou racheté et une participation financière sera exigée. Si une ou plusieurs pièces de jeu manquent, une participation financière sera demandée. A restitution de la ou des pièce(s), ce montant sera rendu.

Durée du prêt des jeux :

Les jeux empruntés doivent être ramenés au plus tard 3 semaines après la date du prêt. Un rappel vous sera envoyé en cas d'oubli de retour.

lu et approuvé le à

Règlement à envoyer par e-mail à ludotheque.cib@gmail.com ou à imprimer et à donner à la ludothécaire. Merci.

Centre social et culturel de l'île du battoir

410 chemin du 5 Août 1944 BP 23 38270 Beaurepaire
Email : centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Tel : 04.74.79.07.20 FAX : 04.74.70.00.66

<https://www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr/>

